



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01236

Numéro SIREN : 793 635 830

Nom ou dénomination : A.F.L.

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2017 sous le numéro de dépôt 1700

A.F.L.

Marchand de biens
204 AVENUE SAINTE VICTOIRE

13530 TRETS

Comptes annuels au 30/09/2016

Siret : 79363583000011

Code APE : 6810Z





BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		30/09/2016	30/09/2015
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			30				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31				
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		28 857	20 559	8 298	13 187
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en-cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	T.I.A.P						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total (II)			28 857	20 559	8 298	13 187	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32				
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Avances et acomptes versés	33					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	6 000		6 000	2 531
		Autres créances (3)		5 446	5 446		
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	35			12 000	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		21 634					21 634
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	36					
	Total (III)		33 080		33 080	85 167	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)			61 937	20 559	41 378	98 354
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		



BILAN PASSIF

		Note	30/09/2016	30/09/2015
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 5 000)		5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			
	Report à nouveau		17 042	9 316
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		4 271	32 726
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		26 814	47 542
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43	1 211	1 903
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 178	48 909
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		4 175	
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		14 564	50 812
	Ecarts de conversion passif	(V) 44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		41 378	98 354
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	Ecart de réévaluation libre			
	Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		14 564	50 812
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			



COMPTE DE RESULTAT

					Note	30/09/2016	30/09/2015	
Nombre de mois de la période						12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total	
	Ventes de marchandises		2 909			2 909	139 287	
	Production vendue	biens						
		services						
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		2 909			2 909	139 287	
	Production stockée					2	2	
	Production immobilisée							
	Subventions d'exploitation							
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)								
Autres produits (1) (11)								
Total des produits d'exploitation (2) (I)						2 911	139 289	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		51		4 948	978		
	Variation de stock (marchandises)							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						16 983	19 777
	Impôts, taxes et versements assimilés						1 658	732
	Salaires et traitements						46 571	52 474
	Charges sociales (10)						16 813	19 821
	Dotations aux amortissements sur immobilisations						4 889	6 848
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						6	7
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant							
	Dotations aux provisions							
	Autres charges (12)							
Total des charges d'exploitation (4) (II)					91 868	100 637		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-88 958	38 651		
OPERATIONS COURANTES	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		52		94 129			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		53		118	18		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						5	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
	Différences positives de change							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total des produits financiers (V)					118	23		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		54					
	Intérêts et charges assimilées (6)							
	Différences négatives de change							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)								
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					118	23		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					5 289	38 674		

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



COMPTE DE RESULTAT

	Note	30/09/2016	30/09/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		225	45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		225	45
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-225	-45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
Impôts sur les bénéfices (X)	58	793	5 903
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		97 158	139 312
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		92 886	106 585
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		4 271	32 726

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires		
		personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	2 908,75	139 286,60
	(15)	Résultat en Euros et centimes	4 271,49	32 726,34

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Annexe



**Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables****Généralités sur les règles comptables**

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport	23 044			23 044
- Autres immobilisations corporelles	5 813			5 813
Total	28 857			28 857
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières				
Total				
Total général	28 857			28 857

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport	13 661	3 284		16 945
- Autres immobilisations corporelles	2 009	1 604		3 614
Total	15 670	4 889		20 559
Total général	15 670	4 889		20 559

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 28 857	+ 15 670	+ 13 187
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 4 889	- 4 889
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 28 857	= 20 559	= 8 298

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Note 34 - Créances**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 40 - Capitaux propres**Composition du capital social**

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	50	100,00	5 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	50	100,00	5 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations**Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
FOURNISSEURS FNP	1 211
CHARGES SOCIALES A PAYER	633
ETAT AUTRES CAP	750
Total	2 594

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
CLIENTS FAE	6 000
Total	6 000



Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 000	6 000	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 635	3 635	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 811	1 811	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	11 446	11 446	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 211	1 211		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 428	7 428		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 000	1 000		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	750	750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	4 175	4 175		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	14 564	14 564		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

A. F. L.

Société par actions simplifiées

au capital de 5.000 €

Siège social : 204 Avenue de la Sainte Victoire 13530 TRETS

RCS d'Aix-en-Provence B 793 635 830

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 20 Mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 Mars à 18 heures, les associés de la société A.F.L., société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, se sont réunis au siège social à Trets (13530) – 204 Avenue de la Sainte Victoire dont le n° d'identification est B 793 635 830, au RCS d'Aix en Provence, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

* Étaient présents:

M. Jean Hugues DENTROUX demeurant à Trets (13530) – 204 Avenue de la Sainte Victoire titulaire de 45 actions ;

M. Olivier DENTROUX, représentant légal de la SARL A.F. AZUR dont le siège social est à Fuveau (13710) – 13 Chemin du Gascon (Siren 791587017 au RCS d'Aix en Provence) titulaire de 5 actions.

Les actionnaires présents et représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par M. Jean Hugues DENTROUX, associé présent et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre d'actions.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 50 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

A. F. L.

O.D.



Le président met à la disposition de l'assemblée:

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Président sur la gestion de la société au cours de l'exercice 2015/2016,
- Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes de l'exercice, quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs au Président,
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte mais aucune observation n'est présentée.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

Première résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports du Président, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 septembre 2016, tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4.271,49 €.

L'Assemblée approuve, de ce fait, toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



O.D.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Résultat de l'Exercice 2015/2016, bénéfice	4 271,49 €
- Affectation à la Réserve Légale	Néant
- Reprise du Report à Nouveau	17 042,40 €

	21 313,89 €
- Dividendes	Néant

- Affectation en Report à Nouveau	21 313,89 €
	=====

Cette affectation donnera lieu au versement d'aucun dividende.

Il est rappelé que la société a distribué au cours des exercices précédents les dividendes suivants :

Exercice 2013/2014 :	un total de 15.000 €	soit 300,00 € par action ;
Exercice 2014/2015 :	un total de 25.000 €	soit 500,00 € par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale entérine la rémunération versée sur l'exercice à Monsieur Jean Hugues DENTROUX soit une somme brute de 70 571.06 €, ainsi que la prise en charges des cotisations sociales afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

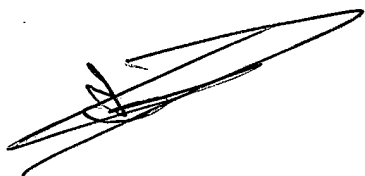
De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président



O.D.

M. Jean Hugues DENTROUX et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

Signatures :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

M. Jean Hugues DENTROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, circular, scribbled pattern with a long horizontal stroke extending to the right.

M. Olivier DENTROUX